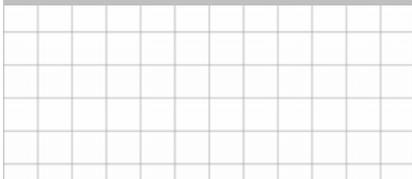


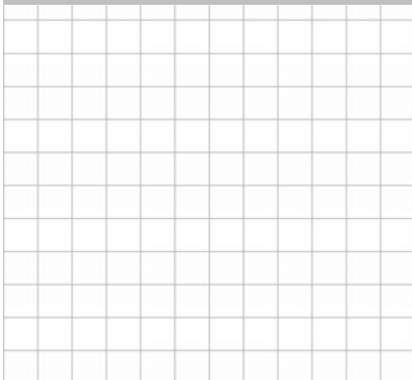


VELAPHONE FIBRE 22

Présentation



Constituants



Caractéristiques



VELAPHONE FIBRE 22 est une sous-couche mince, réalisée à partir d'un matelas de non tissé de polyester sur un support bitumé. Le non tissé est disposé en sous - face de la feuille et la face supérieure est revêtue d'un film plastique.

	VELAPHONE FIBRE 22
Armature	Non tissé polyester type 200 g/m ²
Liants	Mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques
Epaisseur nominale	3,4 mm
Face supérieure	Film plastique
Face inférieure	Non tissé de polyester
Largeur de recouvrement	Languette débordante de 7 cm

	VELAPHONE FIBRE 22
Classe selon NF P 61-203	SC1 a ₄ A SC1 b ₃ A
Réduction du niveau de bruit de choc pondéré	$\Delta L_W = 22 \text{ dB}^*$
Indice d'affaiblissement acoustique pondéré	R _w (C ; C tr) ≥58 (-2 ; -8) dB*
Augmentation de la raideur dynamique après fluage (exigence : < 60%) NF P 61-203	Conforme
Déchirure au clou (exigence : >20 N) NF EN 12310-1	180 N
Résistance au poinçonnement (exigence : < 5 mm) NF EN 12430 avec modification Annexe B NF P 31-203	0,3 mm
Résistance thermique	R = 0.1 m ² ° K/W

* PV CSTB AC 04-038

Conditionnement

	VELAPHONE FIBRE 22
Dimensions du rouleau	20 m x 1 m
Poids du rouleau	13 kg environ
<p>La longueur des rouleaux est donnée avec une tolérance de - 1%. Un rouleau peut comporter 2 coupes. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 3 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Les palettes ne doivent pas être gerbées. Pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée en le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +10°C pendant au moins 5 h avant la mise en œuvre.</p>	

Emploi

VELAPHONE FIBRE 22 permet l'isolation acoustique des sols aux bruits d'impact, conformément aux prescriptions de la NF P 61-203 (partie commune aux DTU 26.2 et 52.1) concernant la mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chapes ou dalles flottantes et sous carrelage. L'ouvrage à réaliser sur la sous-couche isolante est fonction de ses caractéristiques (définies par sa Classe). La sous-couche **VELAPHONE FIBRE 22** est classée SC1 a₄A et SC1 B₃A.

Ces classements permettent d'utiliser cette sous-couche :

- Pour des locaux de charges d'exploitation inférieures ou égales à 500 kg/m² sous carrelage, en pose scellée directe (cf. paragraphe 6.5 de la NFP 61.201-1 du DTU 52.1) :
 - sur mortier de 5 cm d'épaisseur armé Treillis Soudé 100 x 100 de 325 g/m² ou
 - sur mortier de 6 cm d'épaisseur, non armé
- Pour des locaux de charges d'exploitation inférieures ou égales à 200kg/m² associée à un isolant thermique de R supérieure ou égale à 1 classé SCA1CH ou SCb1CH sous une chape de 6 cm d'épaisseur, armée d'un Treillis Soudé 100 x 100 de 325g/m² ou de fibres polypropylène sous avis technique.

Mise en œuvre

Elle est effectuée conformément à la norme NF P 61-203 (partie commune aux DTU 26.2 et 52.1) ainsi qu'à son Cahier de Prescriptions de Pose : pose en indépendance directement sur le support, lés posés jointifs (bord à bord) avec leur languette de recouvrement rabattue, recouvrements fermés ensuite par bande adhésive de 5 cm de largeur minimum.

Prévoir une protection provisoire sur les zones de passage, tant que la chape rapportée n'est pas réalisée.

Indications particulières

Certificat CSTBAT :

VELAPHONE FIBRE 22 bénéficie de la marque CSTBAT, les classements selon la norme NF P 61 203 sont certifiés SC1 a₄A et SC1 b₃A.

Hygiène, santé et environnement :

La feuille ne contient pas de composant apportant un danger. Elle répond d'une manière générale aux exigences relatives à l'hygiène, la santé et environnement. Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Contrôle de la qualité :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits. C'est pourquoi, nous appliquons un système d'assurance de la qualité suivant **ISO 9001**, certifié **BSI**.

